Reçu en préfecture le 08

Publié le

ID: 016-211600341-20230804-104082023-DE

MAIRIE DE BAZAC 7, Route de la Mairie 16210 BAZAC

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MAIRIE DE BAZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 Août 2023

L'an deux mille vingt-trois le quatre août à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de BAZAC, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELLISSIER Philippe, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 09 : Présents : 05 : votants : 07 : Date de convocation : 30/07/2023

M.PELLISSIER Philippe, maire accueille les membres du conseil puis se retire.

Présents, M. PRESSE Y, Mme PASCAUD A, M. DANIEL V, M. GODREAU D, Mme LUCAS Corine

Absents: Mme CHADEFAUD N, M. PELLISSIER Yoann, Mme SAVEY,

Pouvoirs: Mme SAVEY N à M. PRESSE Yannick

Mme CHADEFAUD à Mme PASCAUD Anne

Secrétaire de séance : Mme PASCAUD Anne

Monsieur PELLISSIER Philippe, Maire exprime sa volonté de ne pas participer à la discussion et ne prend pas part au vote. Il quitte la salle

N°1 du 04.08.2023

OBJET: PROJET DE CENTRALE PHOTVOLTAIQUE AU SOL AU LIEU DIT « MATIGNON » ET « LA PLAINE DU CAILLAUD « COMMUNE DE BAZAC

Monsieur le Maire adjoint informe le conseil Municipal qu'il vient de recevoir de la Préfecture de la Charente un dossier concernant un projet d'une centrale solaire (panneaux photovoltaïques au sol) sur la commune de BAZAC au lieu dit « Matignon et la Plaine du Caillaud »

La centrale photovoltaïque sera d'une puissance d'environ 15,7 Mwc sur une surface clôturée de 19.7 ha sur deux zones séparées par un chemin rural. Elle sera composée de 29 052 modules, d'une puissance unitaire de 540 Wc, de quatre postes de transformation, d'un poste de livraison et d'une réserve incendie de 130 m3.

Les parcelles cadastrées concernées sont référencées : ZC 56, 57, 59, 60, 61, 62, 130, 135 et ZD 12, 81, 83, 85, 87, 89 et 91.

Ce projet fera l'objet d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal Ouï l'exposé de Monsieur le Maire Adjoint Après en avoir délibéré:

Envoyé en préfecture le 08/08/2023

Reçu en préfecture le 08/08/2023

Publié le

ID: 016-211600341-20230804-104082023-DE

Nombre de conseillers présents au vote : 05

Votants: 07 Pour: 07 Contre: 00 Abstention: 00

Le Conseil Municipal se prononce FAVORABLEMENT au projet de centrale photovoltaïque au sol au Lieu dit « Matignon et la plaine du Caillaud » sur la commune de BAZAC.

Fait et délibéré en Mairie les jours mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme

> LE MAIRE ADJOINT PRESSE YANNICK